

Comité National Français des Sciences Hydrologiques

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DE LA
SECTION VI DU CNFGG

Le 13 mai 1993 à LYON

Assistaient à la réunion :

Mme DACHARRY, Mlle LAMA (invitée)
MM. BOCQUILLON, CARBONNEL, CHASTAN, DOSSEUR, GALEA
(invité), GUILLOT, HUBERT, OANCEA (invité), OBERLIN,
OLIVRY, PIEYNS, POUYAUD, PROBST, RIBSTEIN, M.A. ROCHE,
SIRCOULON.

Etaients excusés :

Mmes COSANDEY, VIVIAN,
MM. AMBROISE, BAKALOWICZ, BEAUREGARD (de), BOURGES,
BRUCKLER, CADIER, CALLEDE, COLOMBANI, DUPOUYET, FRITSCH,
GERLIER, GUYOT, JACCON, LEBEL, MARGAT, MEROT, MONIOD,
RAYNAUD, REYNAUD, SEGUIN, SERVAT, THIERY, VAUCLIN, VIDAL.

Cette Assemblée Générale extraordinaire s'est tenue à Lyon, 3 bis,
quai Chauveau, dans les locaux du SEMA (Service Hydrologique et
des Milieux Aquatiques), grâce aux bons soins de la Division
Hydrologie Hydraulique du CEMAGREF.

Le Président P. HUBERT ouvre la séance à 10h20, il expose les raisons qui ont justifié la tenue de cette Assemblée Générale extraordinaire (cf l'ordre du jour).

1 - Approbation du compte rendu de l'Assemblée générale du 8 décembre 1992 à Paris.

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité. Le Secrétaire signale néanmoins une correction à faire à la page 6, 15ème ligne : il faut lire "PHI-Pays-Bas (COLENBRANDER)" et non pas (VAN DER BEKEN) qui est lui co-président du PHI-Belgique.

2 - Situation des membres

Le problème des candidatures au CNFSH est à nouveau discuté. Mme DACHARRY et M. HUBERT présenteront plusieurs candidats à l'Assemblée Générale de décembre prochain mais il reste certain que trop d'hydrologues restent encore en dehors du CNFSH. Cette "indifférence" pour le Comité peut être liée à une méconnaissance des activités ou des objectifs affichés par celui-ci. Dans cet esprit, M. OBERLIN suggère que l'on prépare un court document sur les avantages et les "inconvenients" d'une adhésion au CNFSH. Le président propose à M. OBERLIN, qui accepte, d'élaborer une plaquette présentant le CNFSH et les buts qu'il poursuit.

M. SIRCOULON, en tant que secrétaire, donne son sentiment : s'il est clair que le CNFSH ne bénéficie pas de l'ensemble des compétences de la communauté hydrologique française, il est quand même bon de rappeler l'évolution très positive des effectifs de notre section. Dans le cours des années soixante, nous comptions une quarantaine de membres (numerus clausus), nous étions 56 en 1981 et 64 en 1985. Depuis lors 44 recrutements ont été effectués en huit ans portant le nombre de nos membres à 98 (compte tenu des décès ou des démissions).

Une croissance régulière du nombre des membres est certes scientifiquement souhaitable mais elle crée tout naturellement des contraintes de fonctionnement, de secrétariat et des contraintes financières. (le CNFGG ne versant en tout et pour tout que 10% du montant des cotisations aux sections, le financement des secrétariats est donc très largement à la charge des organismes ou laboratoires auxquels appartiennent les secrétaires).

Ces remarques conduisent le Président à traiter ici le point 8 de l'Ordre du jour (Association Française d'Hydrologie..). En effet le besoin d'une telle association se fait de plus en plus sentir puisque notre Comité n'a pas de personnalité juridique (le CNFGG bénéficie du statut de la loi de 1901 mais pas les sections) et ne peut ni gérer des fonds, ni prendre des initiatives comme par exemple participer à un GIS. Par ailleurs l'absence d'une telle structure ne facilite pas les contacts ou les relations avec les organisations nationales ou internationales (M. PIEYNS).

Bien évidemment la création d'une association soulève de nombreuses questions, par exemple : comment établir ses statuts, type d'association, relations avec organismes ou Ministères, position par rapport à l'OIEAU ou la SHF, position vis à vis du

CNFSH (double structure, ou structure unique avec noyau dur constitué par le CNFSH..). Pour M. OBERLIN une telle association doit intégrer ce qui existe déjà, comme la Commission d'Hydrologie Continentale du Comité de Géographie ou le Comité FRIEND. Cette association ne marchera que si elle dispose de ressources humaines et matérielles (financement par organismes ?) et il faudra lui trouver des objectifs concrets (pourquoi pas le pilotage de la Revue Francophone ?).

M. BOCQUILLON pense que l'on pourrait s'inspirer de ce qui a été fait pour le GRUTEE et M. GUILLOT suggère que cette association s'appelle "Association Française des Hydrologues". L'Assemblée générale demande au Bureau du CNFSH (avec l'aide des membres intéressés tels M. CARBONNEL ou OBERLIN) de préparer un dossier pour la réunion de décembre.

3 - Vie des Commissions du CNFSH

M. HUBERT rappelle que lors de la réunion de décembre dernier (cf compte rendu) M. Marcel ROCHE avait décidé de se retirer de la **Commission de Terminologie** qu'il avait animée depuis ses débuts tout en souhaitant la réactivation rapide de cette commission sur des bases élargies. La candidature de M. CARBONNEL à la présidence d'une nouvelle commission de Terminologie associant les problèmes de Normalisation est acceptée par l'assemblée générale. MM. OBERLIN et PIEYNS désirent y collaborer et d'autres participations seront rapidement sollicitées par M. CARBONNEL, qui prévoit d'organiser une première réunion au mois d'octobre (une circulaire a été envoyée à ce sujet début juin).

M. PIEYNS souligne le gros travail accompli par M. Marcel ROCHE dans le cadre du glossaire international d'Hydrologie mais la publication de la nouvelle version ne doit pas interrompre les activités sur le glossaire car on est confronté à l'apparition régulière de nouveaux termes anglais et la terminologie évolue. En ce qui concerne la normalisation, la France a un retard considérable et l'ensemble de la communauté devra s'impliquer, aussi bien organismes que constructeurs.

Ceci amène logiquement à traiter du point 9 (Participation française au SHOFM). L'annexe 1 donne au lecteur peu familiarisé avec le "Sous Programme Hydrologique Opérationnel à Fins Multiples" sa genèse, sa définition et ses objectifs, un schéma de classification des composantes, une liste des composantes et un exemple de composante.

M. PIEYNS souligne l'absence, depuis plusieurs années, de toute contribution française au Manuel de référence alors que les composantes se transforment, disparaissent ou se créent (26 nouvelles en 1992). Il rappelle que les propositions de composantes doivent émaner du Centre National de Référence (qui est représenté en France par le Chef du Service de l'Eau au Ministère de l'Environnement), que ces propositions sont étudiées par un groupe d'experts de l'OMM et que la décision retenue (inscription au Manuel de Référence ou rejet) est prise par le président de la CHY qui est actuellement M. HOFIUS. Il faudrait donc rencontrer le "responsable" du Centre National de Référence (M. LAURENT) en

concertation avec Météo-France. Le travail à faire est considérable et impliquerait une personne à mi-temps...

M. BOCQUILLON au titre de la **Commission Formation et Education** indique que le compte rendu sur "la Formation des Hydrologues" (thème des 7èmes Journées Hydrologiques de Montpellier) est enfin terminé. Le document de 150 pages bien présenté grâce à la participation du Secrétariat des Editions de l'ORSTOM, a été accepté dans la collection "Colloques et Séminaires" de l'ORSTOM avec un tirage de 300 exemplaires. Il sera rapidement disponible et diffusé aux participants de ces Journées.

M. CARBONNEL parle de la création d'un DEA en Roumanie, intitulé "Sciences de l'Eau et Environnement" dans le cadre du programme TEMPUS de la CEE, les cours dispensés par des professeurs roumains et étrangers se feront en français.

M. HUBERT parle de la coopération franco-tchèque dans le cadre du PHI ; la contribution française à la prochaine session (1er février au 31 juillet 94) du cours international intitulé "données hydrologiques pour la gestion des ressources en eau" organisée par l'Université agronomique de Prague devrait comprendre 2 volets : un envoi de professeurs à Prague pour l'enseignement magistral et les travaux dirigés (quelques missions d'une semaine) et l'organisation dans le sud-est de la France d'un stage de terrain d'une durée de 4 semaines (mai 94 ?).

Le Comité National pour le PHI assurerait la coordination.

M. OBERLIN rappelle que bien que la **Commission des BVRE** n'existe plus depuis plusieurs années, des activités propres à ce thème continuent d'être menées par les anciens membres de cette commission. Il en va ainsi d'un projet de 2 plaquettes sur les BVRE, (l'une sur les BVRE français, l'autre sur les BVRE européens) dont la partie française sera assurée par le CEMAGREF.

4 - Modification des statuts de l'AISH à Yokohama

Lors de la 4ème Assemblée Scientifique de l'AISH à Yokohama aura lieu une assemblée générale qui se tiendra en session administrative afin de délibérer sur les amendements proposés aux statuts et au règlement intérieur de l'Association (le texte actuel des statuts figure en anglais dans le Manuel AISH 1991-95 pages 34 à 58 et en français dans les chroniques de l'UGGI).

Les amendements proposés portent sur les modalités de vote, les modalités d'élection aux postes de direction de l'association et des commissions ou comités, le rôle et la durée d'exercice des divers responsables et en particulier la distinction à faire entre Président-Elu, Président en exercice, Président-sortant ou Président Honoraire. Les amendements présentés permettent également d'officialiser les nouveaux comités créés.

Le bureau du CNFSH s'est chargé d'établir la version française des amendements afin que M. COLENBRANDER puisse diffuser ceux-ci auprès des pays francophones. Le texte est disponible auprès de M. SIRCOULON sur simple demande.

La délégation française devrait être assez importante (chef de délégation M. HUBERT), avec au moins 7 représentants de l'ORSTOM (responsable M. OLIVRY). Soulignons l'effort tout

particulier du CNFGG qui subventionnera 3 voyages à Yokohama pour notre seule section.

5 - Représentation des pays francophones

On assiste à un recul très net de l'emploi du français à l'AISH (comme d'ailleurs à l'OMM et à l'UNESCO) depuis une dizaine d'années. Un évènement caractéristique a été, à Vienne en 1991, l'abandon du français comme langue de référence des statuts de l'AISH au profit de l'anglais (seules 2 délégations avaient soutenu la position française).

Ceci montre très clairement le peu de poids des délégations francophones lors des assemblées générales de l'AISH et la faiblesse de leurs activités en général. Le CNFSH se doit d'avoir une attitude pugnace mais il est de son ressort de dynamiser les pays francophones et tout particulièrement les pays africains membres de l'UGGI. Les statuts stipulent que seuls les pays à jour de leur cotisation ont droit de vote. D'après M. BALMINO Secrétaire-Général de l'UGGI les pays "à peu près" à jour de leur cotisation* à l'UGGI, sont l'Algérie, la Côte d'Ivoire, Madagascar, le Maroc, le Sénégal, la Tunisie et le Zaïre. Par contre le Burundi et la Guinée qui étaient entrés en 1987 n'ont pas donné signe de vie depuis lors et n'ont jamais acquitté de cotisation. D'autres pays africains devraient être impliqués et l'ORSTOM devrait pouvoir jouer un rôle de catalyseur (exemple du Mali avec M. Olivry).

En ce qui concerne "la défense" du français signalons que M. HUBERT éditeur associé du Journal de l'AISH reprend les tâches éditoriales que M. RODIER a assumées pendant 15 ans au Journal et aux publications de l'Association en corrigeant, révisant les textes français ou traduisant les résumés. La Newsletter N°48 de l'AISH (page 3) rend hommage à l'ensemble des actions menées par M. RODIER pour l'Association.

6 - Projet de Comité Régional Européen

Les amendements proposés aux statuts précisent à l'article 7.4 le rôle des Comités Nationaux dans la création de Comités Régionaux : "...cet article autorise également la création de Comités Régionaux qui peuvent être établis à l'initiative de **plusieurs** Comités Nationaux ou Représentants Nationaux. Les membres de leur Bureau doivent être élus par **ces** Comités Nationaux ou Représentants Nationaux".

Lors d'une réunion suscitée par M. VAN DER BEKEN, le 25 mars dernier à Paris, (au cours de la tenue à l'UNESCO de la conférence internationale sur l'hydrologie) M. HUBERT a défendu l'idée de création d'un Comité Régional Européen de l'AISH qui présenterait selon lui un caractère très utile. Le représentant de l'Italie (M. TODINI) est favorable à cette idée alors que le Président de l'AISH (M. SHAMIR) présent à la réunion, sans y être formellement opposé pense que les besoins d'un tel Comité Régional doivent être démontrés et que ses objectifs doivent être clairement définis.

7 - Correspondants aux Commissions (Comités) de l'AISH

L'Assemblée Générale propose que M. Emmanuel LEDOUX soit nommé correspondant national pour la Commission Internationale des Eaux Souterraines (ICGW) en remplacement de M. CASTANY décédé.

De même il est proposé que M. Michel NORMAND soit nommé correspondant national pour le Comité International de Télédétection et Télétransmission des Données (ICRSDT) en remplacement de M. PIEYNS qui désire être déchargé de cette fonction. Avec l'accord des intéressés M. COLENBRANDER a été officiellement informé de ces changements.

Par ailleurs, M. GIVONE est proposé pour représenter notre pays auprès de la Division des Systèmes d'Information Géographique qui dépend de l'ICRSDT. Cette Division créée récemment, a comme président M. Ivan JOHNSON. Une réunion à Yokohama sera organisée pour discuter de ses objectifs et actions futures.

10 - Activités FRIEND/AMHY

M. OBERLIN présente l'évolution des activités FRIEND/AMHY depuis la tenue de l'Assemblée Générale de décembre dernier. Nous résumons ici son exposé :

- Dans le cadre du thème III (régimes et régionalisation) les deux laboratoires d'accueil des deux pôles FRIEND, Wallingford et Lyon se sont associés pour élaborer un rapport sur les régimes hydrologiques, rapport activé par une demande de la DG XI (Environnement) de la CCE qui doit éditer en 1993 un rapport sur l'état de l'Environnement en Europe (rapport PERR'93)

- La partie AMHY du rapport interne préparé par Lyon a été diffusée aux collaborateurs du thème III.

L'ensemble de ce travail a retardé la rédaction et la diffusion des comptes rendus de Perugia, mais une aide sensible a été fournie au secrétariat à partir du mois d'avril avec le recrutement à mi-temps de Mlle LAMA.

- La réunion inter-groupe FRIEND de Braunschweig d'octobre 1993 devrait connaître une bonne participation française (notons à ce sujet une subvention de voyage accordée par le CNFVG).

- Une réunion annuelle de coordination AMHY se tiendra en Espagne à l'automne.

Il est enfin rappelé la tenue en septembre 1994 du séminaire scientifique international sur "les développements de l'hydrologie en zone montagneuse" qui se tiendra dans les hauts Tatras en Slovaquie, séminaire organisé conjointement par le projet FRIEND/AMHY et les Comités nationaux Slovaques et Tchèques pour le PHI.

* Rappelons que les pays membres de l'UGGI cotisent en fonction de la catégorie (8 en tout) à laquelle ils appartiennent et que chaque catégorie correspond à un certain nombre "d'unités de compte". Ainsi les Etats-Unis sont en catégorie 11 et cotisent pour 35 unités, la France catégorie 8, 20 unités, la Côte d'Ivoire catégorie 1, 1 unité.

Activités **FRIEND/AOC** : M. Michel ROCHE fait part de l'évolution du projet au cours de ces derniers mois. Une fiche programme CIEH a été établie pour obtenir un financement des Ministères intéressés. Il rappelle que les thèmes à traiter portent en particulier sur la régionalisation des régimes hydropluviométriques, les banques de données spatialisées, les problèmes d'évolution climatique et de ressources en eau. Il estime que d'ici à l'automne les choses devraient être plus avancées.

M. POUYAUD souligne que l'ORSTOM doit s'investir dans FRIEND mais que l'importante opération "WATER ASSESSMENT" devait d'abord être menée à son terme. Des chercheurs devraient être affectés à Ouagadougou, en particulier pour s'occuper des problèmes liés aux banques de données ; néanmoins étant donné l'avenir incertain du CIEH il est nécessaire d'attendre que la situation de celui-ci soit clarifiée.

Pour ce qui est du programme sur les Tropiques Humides qui définirait les conséquences des variations climatiques et de l'anthropisation sur les ressources en eau, des précisions doivent être apportées et des choix sont à faire.

11 - Prochain renouvellement du Bureau

M. HUBERT attire l'attention de l'Assemblée générale sur l'article 2.2 du règlement intérieur de la section 6 du CNFGG relatif à l'élection du Bureau : les membres du Bureau sont élus pour 4 ans alors que le présent Bureau a été mis en place le 19 janvier 1990. Il devra donc être procédé lors de la prochaine assemblée générale ordinaire (vraisemblablement en décembre prochain) à l'élection d'un nouveau Bureau. Le Secrétaire rappelle que les membres sortants sont rééligibles, qu'il n'est pas prévu de vote par procuration ou par correspondance et que les dépôts de candidature doivent être faits auprès du secrétariat au moins un mois avant le scrutin (c.a.d. la réunion de l'A.G.). Un appel à candidature sera donc diffusé à l'automne. M. SIRCOULON insiste sur le fait que cela fera bientôt 13 ans qu'il occupe le poste de Secrétaire (soit depuis le 21 janvier 1981) et qu'il ne souhaite pas poursuivre "ad vitam aeternam" cette fonction !

M. HUBERT revient sur le rôle du Bureau : l'accroissement de ses responsabilités en liaison avec la prise en charge des activités relevant du PHI/UNESCO et de l'OMM nécessite son élargissement. Afin d'éviter la lourde procédure de modification de ses statuts, on pourrait augmenter ses effectifs par le biais de la nomination de vice-présidents.

12 - Questions diverses

Budget alloué au Comité National Français pour le PHI
- La diminution très sensible du budget accordé par le Ministère des Affaires Etrangères (32500 F pour 1993) est précoc-

cupante car tout à fait insuffisante pour permettre un fonctionnement minimum du Comité.

Rencontres franco-roumaines - L'organisation des secondes rencontres à TULEA début septembre suit son cours et les membres intéressés sont régulièrement tenus informés par M. et Mme CARBONNEL. La diffusion du compte rendu des premières rencontres (Ecoles des Mines-Paris-septembre 91) a été achevée en juin.

Journée d'Hommage à M. CASTANY - Le CNFSH apporte son patronage à la journée Gilbert CASTANY qui sera organisée le 24 novembre prochain par la Société Géologique de France en hommage à cet éminent confrère.

Mélanges M. FRECAUT - Les mélanges René FRECAUT seront publiés avant la tenue des Journées Maurice PARDE à Grenoble du 22 au 24 septembre prochain.

Journées Hydrologiques - Le 14 septembre prochain (réunion au CNEARC près de l'ORSTOM - Montpellier) sera une journée d'information interne consacrée notamment à la thématique GEWEX.

En 1994 se tiendront :

- . au mois d'avril les 9èmes Journées Hydrologiques organisées autour des travaux de l'opération HAPEX
- . au mois de septembre les 10èmes Journées hydrologiques qui seront consacrées au thème "Biogéohydrologie des grands fleuves".

Réunion du Groupe de Travail hydrologie de l'AR VI de l'OMM à Toulouse - M. Pieyns signale que la prochaine réunion du groupe de travail en hydrologie de l'AR VI (Europe) de l'OMM doit avoir lieu en octobre prochain à Toulouse (Météo-France) si les conditions financières d'accueil sont assurées. A cette occasion devrait être organisé un atelier sur l'utilisation des données radar en hydrologie.

La "défection" de M. BOIRET qui était rapporteur du groupe de travail sur ce thème (affectation à l'Institut Français de l'Environnement à Orléans) est extrêmement préjudiciable puisqu'il n'a pu préparer le rapport s'appuyant sur les réponses à un questionnaire qu'il avait lui-même mis au point. Dans ces conditions, le rapport risque d'être repris par M. MOORE de Wallingford (!) et l'atelier reporté. M. PIEYNS, en conclusion, estime qu'il y a encore beaucoup de chose à faire pour traduire dans les faits la volonté de renforcer la participation des hydrologues français aux travaux de l'OMM. Depuis lors les choses ont pu notablement avancer après un certain nombre de péripéties ; la réunion du groupe aura lieu finalement à Toulouse du 18 au 22 octobre, Météo-France mettant à sa disposition son centre de conférence et couvrant une partie des frais (le bouclage financier n'est pas encore totalement assuré toutefois) et l'atelier radar pourra se tenir (avec la participation active de MM. CHEZE, MERLIER et SAUVAGEOT) ; il reste néanmoins à régler le problème du rapport BOIRET.

Livre d'hydrologie - M. POUYAUD fait le point sur l'état d'avancement du livre d'hydrologie. M. MOREL-SEYTOUX a rédigé un mémorandum fin avril dont on trouvera le texte à l'annexe 2. l'intéressé estime que le travail de rédaction et d'édition scientifique sera fini au plus tard en octobre 94 pour une publication au début de 1995.

Travaux de l'AR 1 de l'OMM - Une réunion de travail de l'AR 1 (Afrique) aura lieu en 1994 en Côte d'Ivoire - Il est essentiel d'apporter notre aide aux rapporteurs africains francophones.

Subventions 1993 du CNFGG - M. SIRCOULON tient à souligner l'effort financier consenti par le CNFGG en 1993 pour régler les frais de voyage de missionnaires de la section 6. Nous avons en effet bénéficié d'une attribution de 38300 francs alors que la subvention des Affaires Etrangères n'a été que de 85000 francs (contre 120000 francs en 1992). Il est logique de penser que l'année à venir sera beaucoup moins dotée...

Rapport quadriennal - Il est d'usage d'établir un rapport quadriennal avant chaque assemblée générale de l'UGGI. La prochaine réunion étant à BOULDER en août 1995, il est nécessaire d'établir un calendrier pour la réalisation de ce rapport. Le Bureau du CNFGG ayant décidé que tous les manuscrits devraient être en sa possession en février 1995, il nous faudra nous organiser en conséquence...

Adresses électroniques - M. HUBERT souligne l'intérêt des adresses électroniques qui permettent une diffusion-réception aisée des messages et devraient donc faciliter la communication entre les membres et avec le Bureau du CNFSH. Les lecteurs de ce compte rendu sont donc priés de bien vouloir fournir leur adresse électronique à M. SIRCOULON.

L'ordre du Jour étant épuisé, le Président lève la séance à 16h35.